

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
MARDI 8 septembre 2026, 19 H

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Déclaration d'ouverture
- .02 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 septembre 2026
- .03 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 juillet 2026
- .04 Point d'information
- .05 Période de questions du public
- .06 Période d'intervention du public - Demandes d'autorisation d'exercer un usage conditionnel
 - 7057, rue Saint-Denis - Usage conditionnel « Épicerie (dépanneur) » (40.08)
 - 1650, rue Saint-Zotique Est - Usage conditionnel « Épicerie » (40.09)

20 – Affaires contractuelles

- .01 1267145002 Approuver une convention de soutien financier et technique avec l'organisme « Corporation du cinéma Beaubien » pour la réalisation de l'événement « L'été qui reste - Fête de la rentrée du parc Molson » dans le cadre du Programme des Arrondissements DFÉ 2026 - Octroyer à cet effet une contribution financière de 7 500 \$ à même le budget de fonctionnement en provenance du budget dédié du Service de la culture, des sports et des loisirs
- .02 1267951005 Approuver deux conventions avec contributions financières avec les organismes « Corporation de développement communautaire de Rosemont inc. » et « Le centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie » pour les paniers de Noël 2026 - Octroyer à chacun d'entre eux une contribution financière, respectivement de 22 000 \$ et de 25 000 \$ pour un montant total de 47 000 \$, pour l'année 2026 - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers
- .03 1260297020 Approuver un projet de convention avec la Corporation de développement communautaire (CDC) de Rosemont afin d'assurer un leadership transitoire pour la mobilisation du secteur P'tit Beaubien/Petite Louisiane en consolidant la programmation des activités offertes dans le quartier par les organismes du milieu - Octroyer une contribution financière non-récurrente de 9 000 \$ à CDC de Rosemont
- .04 1260297019 Approuver un projet de convention avec l'Association des commerçants et des professionnels de Beaubien Est afin de consolider sa capacité d'action - Octroyer une contribution financière non-récurrente de 45 000 \$ à l'organisme (contrat 26-061-CG)
- .05 1265642003 Autoriser une dépense de 392 766,98 \$, taxes incluses (contrat : 302 128,44 \$ + contingences : 45 319,27 \$ + variation de quantités : 45 319,27 \$ - Octroyer un contrat à « Les Pavages Céka inc. » d'une somme de 302 128,44 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de voirie - Appel d'offres public 26-058-VP (8 soumissionnaires)

- | | | |
|-----|------------|---|
| .06 | 1264646001 | Ratifier l'attribution d'un contrat au montant de 1 931,58 \$ US (2 777,96 \$ CAN) pour l'achat de sept licences de la plateforme collaborative Miro |
| .07 | 126331800 | Approuver une convention de contribution financière avec l'organisme « Les Loisirs du centre Père-Marquette inc. » pour la prolongation du projet de médiation urbaine en loisir pour les jeunes de 12 à 25 ans au parc du Père-Marquette pour l'automne 2026 – Octroyer une contribution financière de 10 160 \$, toutes taxes incluses, le cas échéant, en provenance du budget de fonctionnement de l'arrondissement |

30 – Administration et finances

- | | | |
|-----|------------|---|
| .01 | 1266267007 | Déposer le rapport de l'évolution budgétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie au 30 juin 2026 ainsi que le rapport comparatif avec l'exercice précédent à la même période |
| .02 | 1266267008 | Prendre acte du rapport du maire sur la situation financière 2026 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie |
| .03 | 1266267009 | Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 30 juin et du 1er au 31 juillet 2026 en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA-23) |
| .04 | 1269074006 | Prendre acte de la reddition de comptes et approuver le virement de crédits du compte du surplus de gestion affecté - Autres fins, d'un montant de 462 900 \$ pour l'activité de charges interunités, pour l'année 2025, concernant l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée |
| .05 | 1269074007 | Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 300 000 \$ pour assumer les dépenses à venir en location de véhicules afin de répondre aux besoins opérationnels des équipes de la Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée |
| .06 | 1267522001 | Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge les travaux de réfection de chaussées (PRCPR) sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) localisé sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie dans le cadre du programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement (PRCPR) – Réseau artériel |
| .07 | 1267059004 | Ratifier une dépense de 2 000 \$ pour la participation des élus de l'arrondissement aux Assises 2026 de l'Union des municipalités du Québec, qui a eu lieu du 13 au 16 mai 2026, au Centre des Congrès de Québec |

40 – Réglementation

- | | | |
|-----|------------|---|
| .01 | 1268724008 | Édicter trois ordonnances - Programmation d'événements publics : « Tournoi John Jones », « Plus de 150 ruelles vertes, ça se fête! », « Événement de fin de saison du CS Montréal Centre », « Zone artistique éphémère », « Pôle de mobilité », « Plaza dans le parc », « Lecture de contes d'automne », « Juristes Urbains », « Fête de quartier Roseau », « Massonloween », « Marche Jaunt pour Vols d'espoir de CCG 2026 », « Ruelle hantée Masson Village » |
| .02 | 1269229002 | Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1), une ordonnance autorisant l'ajout et le retrait d'espaces de stationnement tarifés sur la rue Jean-Talon Est entre l'avenue Christophe-Colomb et l'avenue Papineau ainsi qu'à certaines amorces de rues transversales |

- | | | |
|-----|------------|--|
| .03 | 1267295001 | Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1), une ordonnance visant à installer une réglementation d'arrêt interdit, excepté autobus, sur les rues Beaubien Est, Beaubien Ouest, ainsi que la 20e Avenue et retrait sur la rue Saint-Dominique |
| .04 | 1269228002 | Édicter une ordonnance afin d'autoriser un dépassement des heures prévues à l'article 10 du Règlement sur le bruit (RCA-180) pour la réalisation des travaux de pavage et planage en 2026 sur l'avenue Papineau et l'avenue De Lorimier dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie |
| .05 | 1266079004 | Adopter un projet de résolution, en vertu des articles 145.45 à 145.49 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de six étages, proposant 102 logements, sur le lot vacant 3 795 031 du cadastre du Québec, situé le long de la rue des Carrières, entre les rues de Lanaudière et Chambord |
| .06 | 1266079005 | Adopter un projet de résolution, en vertu des articles 145.45 à 145.49 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, visant à autoriser la construction d'un bâtiment mixte de quatre étages, proposant 38 logements et deux suites commerciales, sur le lot vacant 2 170 228 du cadastre du Québec, situé à l'intersection de la rue Beaubien Est et de la 10e Avenue |
| .07 | 1269944003 | Adopter une résolution, en vertu des articles 145.45 à 145.49 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel d'une hauteur de 11 mètres et de trois (3) étages, comprenant 24 logements sur la propriété située au 3330, avenue Laurier Est (lot 1 589 295 du cadastre du Québec) |
| .08 | 1268729003 | Autoriser l'exercice de l'usage conditionnel « Épicerie (dépanneur) », conformément au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279), bâtiment situé au 7057, rue Saint-Denis - Demande 3003676950 |
| .09 | 1266079002 | Autoriser l'exercice de l'usage conditionnel « Épicerie », conformément au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279), au 1650, rue Saint-Zotique Est - Demande 3003649062 |

51 – Nomination / Désignation

- | | | |
|-----|------------|--|
| .01 | 1267853002 | Approuver la nomination par intérim de Mme Simone Bonenfant à titre de directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, et ce, rétroactivement au 12 août 2026 |
|-----|------------|--|